



www.rochetretreux.fr

Février 2021

Compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du lundi 15 février 2021

Conseillers présents : Christian Boissinot, Guy Lumeau, Cécile Jauzelon, Delphine Dubois, Yoann Bonneaud, Daniel Drapeau, Clotilde Drin, Patrice Blanchard, Laurence Bompas, Emilie Huvelin, Mathieu Huvelin, Catherine (Cathy) Paillou, Sébastien Pierron et Charlène Vrignaud.

Conseiller excusé absent : Michaël Martin.

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la dernière séance.

Présentation du PLUi par le service Aménagement du Pays de Chantonnay par Pascaline YOU

Pays de Chantonnay

Modification des statuts de la Communauté de Communes

Lors de sa réunion du 20 janvier 2021, le Conseil Communautaire a approuvé la modification des statuts de la Communauté de Communes en intégrant la nouvelle compétence « organisation de la mobilité » et en adaptant leur rédaction aux évolutions réglementaires.

La compétence « Mobilité » étant régionale, il est proposé aux intercommunalités de prendre cette nouvelle compétence afin de compléter l'offre proposée par la Région en matière de transport notamment.

Le conseil municipal valide la modification envisagée.

Projet convention cadre entretien espaces communautaires

La Communauté de Communes a validé une convention cadre et propose de passer celle-ci avec les communes. Cette convention définit le cadre général d'intervention des services municipaux pour l'entretien des espaces communautaires et les modalités de remboursement.

Une convention particulière sera ensuite mise au point avec chaque commune pour préciser les espaces concernés et les interventions à réaliser selon les moyens humains et techniques de la commune.

Un bilan annuel sera fait et la convention particulière pourra être actualisée.

Cette convention consiste à ce que les communes entretiennent les espaces des zones économiques contre remboursement par l'intercommunalité selon un barème établi et voté à la Communauté de communes.

La demande de remboursement communale sera annuelle sur la base du temps passé par les agents techniques.

Quartier de la Gélinière

Le permis d'aménager est en cours d'instruction et le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) en cours de rédaction.

Convention de servitude aux fins de publication avec le Sydev

La publicité au fichier immobilier a pour but d'informer toute personne de la présence de canalisation ou d'un poste de transformation et éviter les accidents que pourraient provoquer des travaux à l'endroit grevé par la servitude.

Cette convention concerne le poste de transformation situé à La Baudière.

Personnel Territorial - Remplacement d'un agent du service technique

L'offre est en ligne sur le site internet, Facebook et la plateforme emploi territorial jusqu'au dimanche 21 février 2021.

Contrat d'association : montant participation 2021

Le 29 juin 2006, un Contrat d'Association a été signé entre M. le Préfet de la Vendée, les responsables de l'école privée du « Vieux Tilleul » de Rochetretreux, M. le Représentant de l'Udogec de Vendée et notre collectivité. Pour mémoire voici l'historique des versements :

- 2018 : 42 840 € (510 € x 84 élèves).
- 2019 : 40 125 € (535 € x 75 élèves).
- 2020 : 36 915€ (535€ x 69 élèves)

En 2021 il y a 69 élèves. Le forfait de 535€ par élève est voté pour l'année 2021.

Fournitures scolaires 2021

Le Conseil Municipal a versé en 2020 la somme de 40 € par élève des écoles publique et privée pour l'achat de fournitures scolaires. Cela est reconduit en 2021.

Informations générales en matière électorale

Circulaire de la Préfecture du 18 janvier 2021 : Organisation d'un double scrutin pour le renouvellement général des Conseils départementaux et régionaux les 13 et 20 juin 2021 (2 tours).

Une demande de dérogation a été envoyée à la Préfecture pour que le bureau de vote se situe au Foyer rural.

Commission Environnement–Aménagement–Voirie

Aménagement de sécurité de la Bertaudrie

La consultation des entreprises est terminée. L'entreprise VENDEE SERVICE EMULSION de St Prouant est retenue.

Groupe bénévoles CPR

Le groupe CPR est au repos en février en raison de la crise du Covid et de la météo. Ils procéderont ensuite à la confection et à la pose des chicane avec les bénévoles des communes de Saint-Prouant et du Boupère, dans la forêt de la Pelissonnière.

Panneaux de signalétique

Des devis vont être demandés afin de commander :

- un panneau « rue de la Mine »,
- un panneau point de rassemblement pour le Foyer Rural,
- des panneaux pour harmoniser les entrée et sortie de village.

Paysage de votre commune

Accompagnés d'Emmanuel JARNY du CPIE Sèvre Bocage nous devons envisager :

- Un bilan des actions réalisées depuis le dernier passage du jury,
- La prise en compte de l'avis du Label et notamment les pistes d'améliorations,
- De lister les actions concrètes que nous pourrions mettre en œuvre avant 2022.

Nous rencontrerons ensuite Mme de la Forge du CAUE. Une rencontre est prévue entre les membres de la commission et Emmanuel JARNY pour définir des actions à mettre en œuvre pour respecter les préconisations du jury Village fleuri.

Commission Actions sociales-Familles–Suivi réglementaire

Mairie : Une signalétique intérieure de la mairie va être installée.

Ambitions Familles :

-La Maison des adolescents : organisation qui existe déjà sur La Roche sur Yon et qui est en projet sur la Communauté de Communes du Pays de Chantonay pour une éventuelle mise en place au dernier trimestre 2021.

- La résidence Le Relais à Chantonay : résidence sociale comprenant 33 logements meublés d'une trentaine de m² à destination de personnes de 16 ans minimum, en CDD ou en formation et sans solution d'hébergement.

Le loyer est de 437€ charges comprises ouvrant droit aux APL. La durée maximale d'occupation est de 24 mois (36 mois sur dérogation). L'ouverture est prévue en septembre 2021 et l'attribution se fera sur dossier. Contrairement aux foyers de jeunes travailleurs, il n'y a pas d'âge maximum.

Informatique école

Plan de relance continuité pédagogique : Un dossier va être déposé se scindant en deux parties :

- une partie ressources pour l'accès à e-primo et la maintenance (subventionnable à 50%)
- une partie équipement (subventionnable à 70%)

Informatique mairie et élus : des caméras et micros sont installés sur deux postes afin de faciliter les réunions et formations en visioconférence.

Commission Communication–Culture–Associations

Subvention associations 2021

Il est décidé de ne subventionner que 50% du montant souhaité par l'ADMR car cet organisme entre dans le champ concurrentiel.

Les subventions ont été votées à l'unanimité.

ASSOCIATIONS	2021
Communales	
Centre « Les P'tits Futés » (provision)	20 000 €
Gestion Restaurant scolaire (provision)	25 000 €
Achat livres bibliothèque	1 369 €
ADMR Le Boupère	1 185 €
Secteur Scolaire	
Mairie La Jaudonnière (RASED)	33 €
Secteur Social	
ADAPEI Vendée	105 €
IME les Herbiers (ADAPEI)	35 €
ADAMAD	70 €
Mélusine	35 €
Brin d'éveil - Assistantes maternelles	100 €
Banque alimentaire Vendée	50 €
Secours Catholique	100 €
FAVEC (conjoints survivants)	35 €
Solidarité paysans	50 €
SOS femmes Vendée	50 €
AMI	50 €
Total	48 267€

Naviciel : Les 4 projets de nouveaux visuels pour le logo sont présentés.

Bibliothèque : Pour respecter le couvre-feu de 18h la permanence du vendredi a été supprimée.

Le 22 février un office littéraire aura lieu permettant aux bénévoles de choisir des nouveautés.

Opteam RH : Cette entreprise a pour mission de développer des formations ou animations sur la cohésion de groupe entre autres. Un rendez-vous est à prévoir pour présenter le projet et les objectifs.

Tourisme : Une convention a été signée entre l'association de l'Office de Tourisme et le service tourisme de la Communauté de Communes du Pays de Chantonay pour définir les missions de chacun.

Commission Bâtiments–Autorisations urbanisme–Sports

Extension et restructuration de la mairie

Le mobilier de la salle d'archives doit être livré fin février. Nous allons replanifier l'intervention de l'archiviste.

La réception définitive des travaux est intervenue et les enseignes extérieures « Mairie » ont été commandées.

Nous allons percevoir une subvention de 12 854.55€ de la part de La Poste.

Plateau sportif : Le portail a été réparé et réinstallé.

Site de la Mine : L'accès au site de La Mine étant formellement interdit, du grillage va être installé pour sécuriser le site.

Foyer rural : Un devis est en cours pour repeindre l'ensemble de la salle.

Prochaine réunion de Conseil municipal le lundi 22 mars 2021 au foyer rural à 20 h

« La délation sous toutes ses formes est méprisante, de surcroît lorsque celle-ci est diffusée sous forme de courrier anonyme réceptionné en Mairie. L'auteur des faits se reconnaîtra, qu'il sache qu'il serait plus productif de prendre rendez-vous avec moi afin d'échanger en toute honnêteté. »

Christian Boissinot, Maire.

Infos communales

Mairie

Depuis le 8 février vous pouvez rencontrer Mélanie Brochard la nouvelle secrétaire. Florence Belaud sera en poste jusqu'au 26 février.

Horaires

Lundi : 8h-12h30, 13h45-16h45

Mardi : 8h-12h30, 13h45-16h45

Mercredi : fermé

Jeudi : 8h00-12h30, 13h45-18h00

Vendredi : 8h-12h30, 13h45-16h45

Samedi : fermé le samedi matin. L'Agence Postale assure les urgences, les photocopies, la distribution de sacs jaunes, la prise de message et de rendez-vous de 9 h à 11 h.



Consignes sanitaires liées au Covid-19

Le virus ne circule pas tout seul, c'est l'homme, porteur du virus, qui circule.

Face aux infections respiratoires, des gestes simples permettent de préserver votre santé et celle de votre entourage en limitant la transmission du virus :

- Lavez-vous les mains très régulièrement (avec de l'eau et du savon, ou du gel hydro-alcoolique)
- Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir
- Restez toujours à plus de deux mètres les uns des autres
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le
- Saluez sans vous serrer la main, arrêtez les embrassades
- Evitez de vous toucher le visage en particulier le nez et la bouche
- Portez un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1 quand la distance de deux mètres ne peut pas être respectée et dans les lieux où cela est obligatoire
- Aérez les pièces 10 minutes, 3 fois par jour.

Nous vous rappelons **les règles en vigueur actuellement** :

- Port du masque obligatoire pour toutes les personnes de 11 ans et plus.
- Limitez au maximum vos contacts sociaux (6 maximum).
- Respectez le couvre-feu de 18 heures.



Vaccination anti-COVID

Vous êtes éligibles à la vaccination si vous êtes :

- professionnel de santé de plus de 50 ans et / ou avec facteurs de risques,
- personne âgée de plus de 75 ans vivant à domicile
- public vulnérable c'est à dire personne ayant une pathologie qui expose à un très haut risque face à la Covid-19 disposant d'une ordonnance médicale pour se faire vacciner prioritairement.



Lieux de vaccination en Vendée :

Challans - Centre de vaccination Challans - Salles Louis / Claude Roux - 1 rue des plantes 02 51 60 01 30

Fontenay-Le-Comte - Centre de vaccination Fontenay le Comte - Espace culturel et de congrès René-Cassin - 5 avenue de la gare 02 56 90 64 12

Les Herbiers - Centre de vaccination Espace Herbauges - 6 rue des Bains Douches 02 51 66 57 81

L'Ile d'Yeu - Centre de vaccination Ile d'Yeu - Hôpital Dumonté - 17 impasse du Puits Raimond 02 51 26 08 02

Luçon - Centre de vaccination Luçon Espace Plaisance - 6 chemin de la Motte des Quatre Seigneurs 02 56 90 64 12

Montaigu - Centre de vaccination Montaigu Salle Dolia - 1 allée Dolia 02 51 48 24 88

Noirmoutier - Centre de vaccination Noirmoutier Espace Hubert Poignant - 2 place de la Prée aux Ducs 02 56 90 64 12

La Roche-sur-Yon - Centre de vaccination La Roche sur Yon Petite salle des fêtes du Bourg-sous-la-Roche - 80 rue Emile Baumann 02 72 78 11 10

Les Sables d'Olonne - Centre de vaccination Les Sables d'Olonne - Olonnespace - 20 allée des Aulnes 02 44 41 03 31

Vous pouvez prendre rendez-vous depuis le site www.sante.fr pour vous faire vacciner dans un des centres de vaccination dédiés.

France Services



**France
services**

L'accueil France Services de Chantonnay, initialement installé à la mairie de Chantonnay, vient d'emménager dans de nouveaux locaux, plus grands et mieux adaptés. La nouvelle adresse se situe Rue Lafontaine.

Le réseau France Services vous permet de disposer d'une offre de proximité et de qualité afin de procéder aux principales démarches administratives : les remboursements de soins, les indemnités journalières, la prévention santé, les prestations familiales, la retraite, les démarches auprès de Pôle emploi, de l'administration fiscale et de la Préfecture.

Ouvert à tous, du lundi au vendredi, il est conseillé de prendre rendez-vous en contactant le 02 51 36 88 87 ou en envoyant un mail à contact@france-services-chantonnay.fr

Un agent d'accueil vous renseigne, vous oriente et vous accompagne vers un point numérique (ordinateur, imprimante, scanner...), pour réaliser vos démarches en ligne sur les différents sites partenaires.

Horaires :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30, les lundis, mercredis et vendredis après-midi de 13h30 à 17h00.

Guichet unique de l'habitat

NOUVEAU NUMERO



Un numéro unique
pour vos démarches
et vos projets
de rénovation
de l'habitat

02 51 44 95 01



A S S O C I A T I O N S



Bibliothèque

La bibliothèque adapte ses heures de permanence en fonction du couvre-feu de 18 heures. Ainsi, la permanence du vendredi est supprimée.

Le planning habituel reprendra dès que les annonces gouvernementales le préciseront.

Des nouveautés arriveront bientôt dans votre bibliothèque, soyez nombreux à venir les découvrir !

Horaires

Mardi : 16h45 - 18h

Samedi : 10h - 12h



Vente à emporter Rock'Ajovis

L'association ROCK'AJOVIS vous propose un repas à emporter le samedi 27 février à partir de 11h au foyer rural.

Vous pourrez réserver un repas au tarif de 10 euros : Tartiflette, fromage, pain, éclair.

Retrouvez la carte des vins sur le site de réservation en ligne HelloAsso ou sur place.

Commandez de manière sécurisée par HelloAsso ou par téléphone 07-77-32-37-28 (Flavie) ou 07-72-38-12-38 (Valentin)

Date limite de réservation : le dimanche 21 février

Réservation en ligne : http://www.helloasso.com/associations/rock-ajovis/evenements/vente-de-plat-a-emporter?fbclid=IwAR0BT9ufDORhKDxk9MuRh7xIwYcEd9q_w5rK_XLpH6SfUEftB_zmc67Y_CO

Samedi 27 février

Repas à emporter,
Rock'Ajovis,
Foyer Rural

Samedi 17 avril

Concert Rock'Ajovis,
Foyer Rural

Samedi 27 mars

Pêche à la truite,
UNC, Etang de la
Barillère, de 8h à 18h



Le conseil environnement du mois.

Même si l'hiver est encore là, les jours rallongent sensiblement. Au potager, c'est toujours l'heure du repos. Profitez-en pour paillez vos plantations et préparez la terre.

COVID-19

En raison de la crise sanitaire, l'agenda est susceptible de subir des modifications.

N'hésitez pas à consulter www.rochetrejoux.fr